

**MINISTERE DE L'URBANISME, DES
AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES**

.....
**DIRECTION DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**



BURKINA FASO

.....
Unité - Progrès - Justice

**TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE
L'URBANISME, DES AFFAIRES
FONCIERES ET DE L'HABITAT 2020**

Septembre 2022

**MINISTRE DE DE L'URBANISME, DES
AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES**

**DIRECTION DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE
L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES
ET DE L'HABITAT 2020**

IERES ET DE L'HABITAT 2020

Septembre 2022

Sommaire

Liste des graphiques	5
Liste des tableaux	5
Sigles et abréviations	6
Avant-propos	8
Résumé	10
1. Les ressources humaines	11
1.1. Effectif du personnel du MUHV	11
1.2. L'évolution de l'effectif selon le sexe	11
1.3. Le personnel spécifique et non spécifique	11
1.4. La répartition du personnel selon la zone	11
1.5. Nombre de membres inscrits à l'ordre des Urbanistes	13
1.6. Nombre de membres inscrits à l'ordre des architectes	13
1.7. Agences immobilières	13
2. Les ressources financières	15
2.1. Les dotations budgétaires du MUHV	15
2.2. Les dépenses de personnels	15
2.3. Les dépenses de fonctionnement	17
2.4. Les dépenses de transferts courants	17
2.5. Les dépenses d'investissement	17
2.6. La dotation budgétaire par programme	19
3. Les recettes du ministère	19
3.1. Les recettes globales	19
3.2. Le recouvrement des recettes par nature	19
4. Les ressources matérielles	19
5. Les licences d'affaires délivrées et les actes de construire	21
5.1. Licences d'affaires	21
5.1.1. Les agréments techniques en ingénierie du bâtiment	21
5.1.2. Les agréments techniques en urbanisme	21
5.1.3. Les agréments techniques en expertise immobilière	21
5.1.4. Les agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière	21
5.1.5. Les agréments techniques en géomètre expert	23
5.1.6. Les agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte	23
5.1.7. Les agréments techniques en bâtiments	23

5.2.	Les actes de construire	25
5.2.1.	Les demandes de permis de construire	25
5.2.2.	Certificat de conformité	25
6.	Les documents de planification	25
7.	Les titres fonciers et les actes divers liés au foncier : Titres de propriété, Bornage de terrain.....	25
7.1.	Les titres fonciers délivrés	25
7.2.	Le bornage de terrain	27
8.	La maîtrise d’ouvrage déléguée	27
9.	Le contrôle de constructions et d’aménagements	27
10.	Logements.....	29
10.1.	Construction de logement.....	29
10.2.	Gestion des cités.....	29
10.3.	Coût du logement.....	29
11.	Le foncier : la demande et les superficies demandées.....	29
11.1.	La demande de terrains	29
11.2.	Les avis portés par les services du MUAFH sur les dossiers de demandes de terrains	29
11.3.	Les demandes enregistrées par type de bénéficiaires.....	31
11.4.	Les demandes enregistrées selon la zone	31
11.5.	La superficie (ha) demandée par zone et suivant l’avis porté par les services du MUHV	31
11.6.	Coût du foncier	33
12.	Voirie et réseaux divers	33
12.1.	Voirie.....	33
12.2.	Ouvrages d’assainissement pluvial	33
13.	Etudes et expertises techniques	33
13.1.	Etudes techniques	33
13.2.	Expertises techniques.....	33
13.3.	Expertises immobilières	35
14.	Supervisions et suivi-contrôles.....	35
	Conclusion	36
15.	Les annexes.....	37
15.1.	L’équipe de rédaction.....	37
15.2.	La définition de concepts.....	39
15.3.	La méthodologie	41

Liste des graphiques

Figure 1 : Evolution des dotations budgétaires en million de F CFA.....	16
Figure 2 : Evolution des taux d'exécution du budget (%).....	16
Figure 3 : Dotation en dépenses de personnels (en million)	16
Figure 4 : Taux d'exécution des dépenses de personnels (%)	16
Figure 5 : Les dépenses de fonctionnement (en million).....	18
Figure 6 : Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement	18
Figure 7 : Dotations en dépenses de transfert (en million)	18
Figure 8 : Taux d'exécution des dépenses de transfert (%)	18
Figure 9 : Dotation en dépenses d'investissement (en million).....	18
Figure 10 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement (%).....	18
Figure 11 : Dotation budgétaire par programme (en million)	20
Figure 12 : Prévisions et réalisations de recettes globales (en milliers)	20
Figure 13 : Agréments techniques en ingénierie du bâtiment	22
Figure 14 : Agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière	22
Figure 15 : Nombre de titres fonciers délivrés	26
Figure 16 : Nombre de demandes de bornage selon la nature du terrain.....	28
Figure 17 : Nombre de demandes de bornage selon le genre.....	28
Figure 18 : Nombre de constructions contrôlées suivant le résultat du contrôle	28
Figure 19 : Nombre de logements construits	30
Figure 20 : Demandes de terrains enregistrées	30
Figure 21 : Avis portés par les services du MUHV sur les dossiers de demandes de terrains	30
Figure 22 : Demandes enregistrées selon la nature du terrain	32

Liste de cartes

Carte 1 : Répartition des documents de planification élaborés.....	26
--	----

Liste des tableaux

Tableau 1 : Effectif des agences immobilières	14
Tableau 2 : Taux d'exécution des dotations budgétaires par programme.....	20
Tableau 3 : Ressources matérielles	20
Tableau 4 : Agréments techniques en urbanisme.....	22
Tableau 5 : Agréments techniques en expertise immobilière.....	22
Tableau 6 : Agréments techniques en géomètre expert	24
Tableau 7 : Agréments techniques en bâtiments par région de provenance.....	24
Tableau 8 : situation des documents de planification élaborés.....	26
Tableau 9 : nombre de contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée	28
Tableau 10 : Demandes enregistrées par type de bénéficiaires.....	32

Sigles et abréviations

ACOMOD-Burkina	:	Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage déléguée en Bâtiment et Aménagement urbain
CEFAC	:	Centre de Facilitation des Actes de Construire
CEGECI	:	Centre de Gestion des Cités
DADF	:	Direction des Affaires domaniales et foncières
DAF	:	Direction de l'Administration des Finances
DGAIC	:	Direction générale de l'Architecture, de l'Ingénierie et de la Construction
DGF	:	Direction de la gestion des Finances
ONC-AC	:	Office Nationale du Contrôle des aménagements et de la construction
DGDR	:	Direction générale du Désenclavement rural
DGESS	:	Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
DGF	:	Direction de la Gestion des Finances
DGUVT	:	Direction générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie
DRH	:	Direction des Ressources humaines
DRUHV	:	Direction régionale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville
DRUAFH	:	Direction Régionale de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat
DSS	:	Direction des Statistiques sectorielles
HL	:	Hors lotissement
INSD	:	Institut national de la Statistique et de la Démographie
MEFP	:	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
MINEFID	:	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MUH	:	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
MUAFH	:	Ministère de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat
MUHV	:	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville
L	:	Lotissement
Nc		Non concerné
Nd	:	Non déclaré
PTDIU		Projet de Transport et de Développement des Infrastructures urbaines
RA	:	Réserves administratives
RF	:	Réserves foncières
RGPH	:	Recensement général de la Population et de l'Habitation

SDAU		Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SDDEP	:	Schéma directeur de Drainage des Eaux pluviales
SDGDU	:	Schéma directeur de Gestion des Déchets urbains
SDI	:	Schéma directeur informatique
SDS	:	Schéma directeur de la Statistique
SIU	:	Système d'Information urbain
SONATUR	:	Société nationale d'Aménagement des Terrains urbains

Avant-propos

L'agenda de statistique sectorielle fait partie intégrante du programme des activités du Ministère de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat (MUAFH). Il a pour objectif de mettre à la disposition du gouvernement et de l'ensemble des partenaires, un outil efficace à la prise de décision. L'existence de ce dispositif d'information pertinent et fiable est un préalable à partir duquel les autres instruments d'intervention peuvent être pilotés efficacement. Le présent tableau de bord statistique du ministère couvrant la période 2011-2020, établit une vue synoptique du secteur et constitue un maillon important dans le diagnostic du domaine de l'urbanisme et des affaires foncières.

C'est pourquoi, le dispositif mis en place par la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) reste ouvert aux innovations techniques et technologiques afin d'y apporter les améliorations possibles. Pour cela, il est nécessaire d'adopter une stratégie de dialogue et de concertation avec les différents acteurs sur les méthodes, outils et démarches. Il s'agit aussi d'étendre le domaine de couverture de la collecte statistique et l'analyse par le renforcement des mécanismes existants. Mieux, il apparaît impérieux de développer de nouvelles méthodologies pour la collecte des données des domaines non encore suivis.

Pour une meilleure mise en valeur des informations collectées, il est utile que le ministère s'engage à faire des analyses plus approfondies à travers des études thématiques suscitées à l'interne comme à l'externe.

De ce qui précède et pour faire face aux nouveaux défis en termes d'éventail de statistiques fiables, le renforcement de l'outil statistique d'évaluation demeure au centre des préoccupations de mon département.

Mes félicitations vont à l'endroit de l'ensemble des acteurs ayant contribué à l'élaboration du présent rapport.

Le Ministre de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat



Résumé

L'effectif du personnel du MUAFH a plus que doublé entre 2011 et 2020 avec un effectif de 696 agents au 31 décembre 2020. Les hommes représentent 82% des effectifs et les structures centrales comptent à elles seules 60%.

Avec un cumul de 94 milliards de F CFA entre 2011 et 2020 et un taux d'exécution moyen de 67%, le budget du ministère a diminué entre 2019 et 2020. En 2020, la dotation budgétaire du ministère est de 5,5 milliards. C'est une baisse de 33% par rapport à 2019. Aussi, 48% du budget de 2020 est consacré au programme « Architecture et construction ».

Les régies du MUAFH ont recouvré 500 millions de F CFA en 2020, soit un taux de recouvrement de 88% en 2020.

En termes de licences d'affaires, le MUAFH a délivré en 2020 (i) 23 agréments techniques en ingénierie du bâtiment, (ii) 1 agrément technique en urbanisme, (iii) 12 agréments techniques en expertise immobilière, (iv) 0 agréments techniques en promotion immobilière et (v) 6 agrément technique en géomètre expert.

En matière d'actes de construire, 1010 demandes sont enregistrées en moyenne par an sur la période 2017-2020 au niveau du CEFAC. En 2020, le CEFAC a reçu 1 054 demandes de permis de construire, soit 2% de moins qu'en 2019. En 2020, 92% des demandes concernent le permis de catégorie C et 78% des demandes sont formulées par des hommes ;

En 2020, le MUAFH a élaboré 2 documents de planification urbaine. De 2012 à 2020, le ministère a élaboré 31 documents de planifications urbaines dont 12 en 2014. Au total, 22 SDAU et 14 SIU sont élaborés sur la période 2012-2020.

Le bornage a fait l'objet de 210 demandes enregistrées en 2020.

En 2020, 02 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée ont été exécutés par le MUAFH contre un cumul de 303 contrats de MOD exécutés par le MUAFH sur la période 2011-2020.

Le MUAFH a contrôlé 1514 constructions en 2020, soit 164% de plus qu'en 2019 où 573 constructions ont été contrôlées. Il ressort que 10% des constructions contrôlées possèdent un permis de construire en 2020.

En 2020, ce sont 620 logements qui sont construits en partenariat public privé (PPP). Pour la période de 2011-2020, au total 7189 logements ont été construits.

L'analyse de la demande de terrain montre que 6329 dossiers de demande de terrain ont été enregistrés en 2020, soit 37% de plus qu'en 2019. Aussi, 84% de ces demandes ont reçu un avis favorable en 2020. Par ailleurs, 95% de demandes de 2020 sont formulées par des particuliers et 70% demandes sont formulées pour des terrains situés en zone hors lotissement. En termes de superficie, 10 000 ha ont été demandés et un avis favorable des services du MUAFH est accordé pour 5 180 ha en 2020. La superficie totale de terrain demandée de 2016 à 2020 est de 58 000 ha.

1. Les ressources humaines

1.1. Effectif du personnel du MUHV

- 676 agents en 2020.

Au 31 décembre 2020, le ministère compte 676 agents. De 2019 à 2020, ce sont 95 agents qui se sont ajoutés à l'effectif.

L'effectif du personnel passe de 254 agents en 2011 à 676 agents en 2020, soit plus du double sur la période. L'année 2016 se singularise avec un accroissement sensible des effectifs de 40%, soit 138 de plus qu'en 2015.

1.2. L'évolution de l'effectif selon le sexe

- 554 hommes et 122 femmes au 31 décembre 2020.

En 2020, sur un effectif de 676 agents, les hommes représentent 82% et les femmes 18%.

Entre 2011 et 2020, l'écart entre l'effectif des hommes et des femmes est important. En effet, quel que soit l'année, l'effectif des hommes est au moins le triple de celui des femmes.

1.3. Le personnel spécifique et non spécifique

- 57% de personnel spécifique en 2020 ;
- Baisse de la proportion du personnel spécifique sur la période.

En 2020, le personnel spécifique représente 57% de l'effectif du ministère, soit 382 agents. Ce sont 40 agents spécifiques de plus que l'année précédente.

Entre 2011-2013 et 2017-2020, il y a plus de personnel spécifique que de personnel non spécifique. Cette situation s'est inversée sur la période 2014-2016 où le personnel non spécifique représente 59% de l'ensemble du personnel.

1.4. La répartition du personnel selon la zone

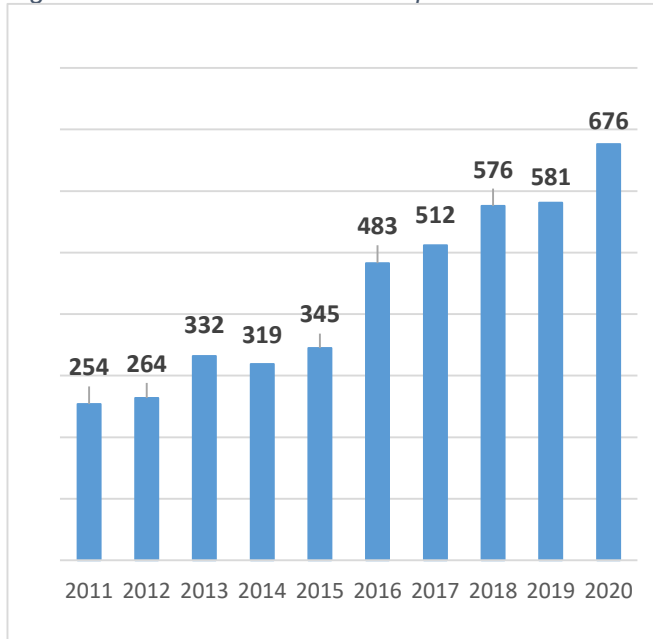
- En 2020 : 408 agents au niveau central et 268 au niveau déconcentré.

Sur un effectif total de 676, les structures centrales comptent à elles seules 408 agents, soit 60%.

Le personnel des directions régionales en 2020 est plus important dans la région des Hauts-Bassins. En effet, sur un effectif de 268, ladite région compte 55 agents soit 21%. Le plus faible effectif est celui de la région du Sahel avec 11 agents, soit 4%.

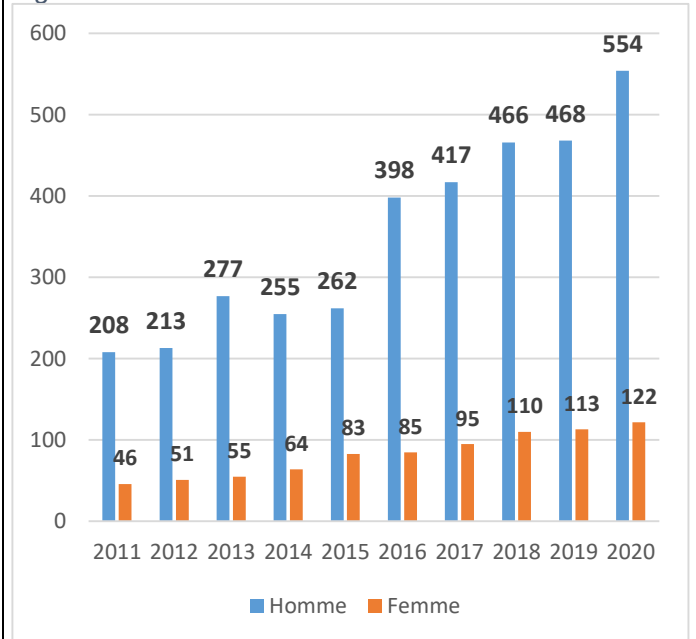
L'effectif moyen des DRUAFH est de 20 agents.

Figure 3 : Evolution de l'effectif du personnel



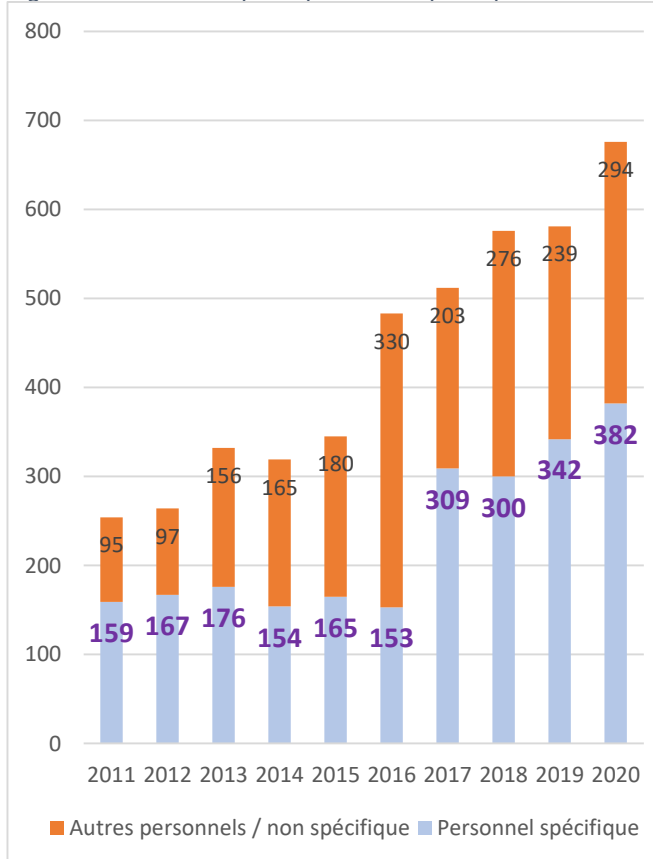
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 4 : Evolution de l'effectif selon le sexe



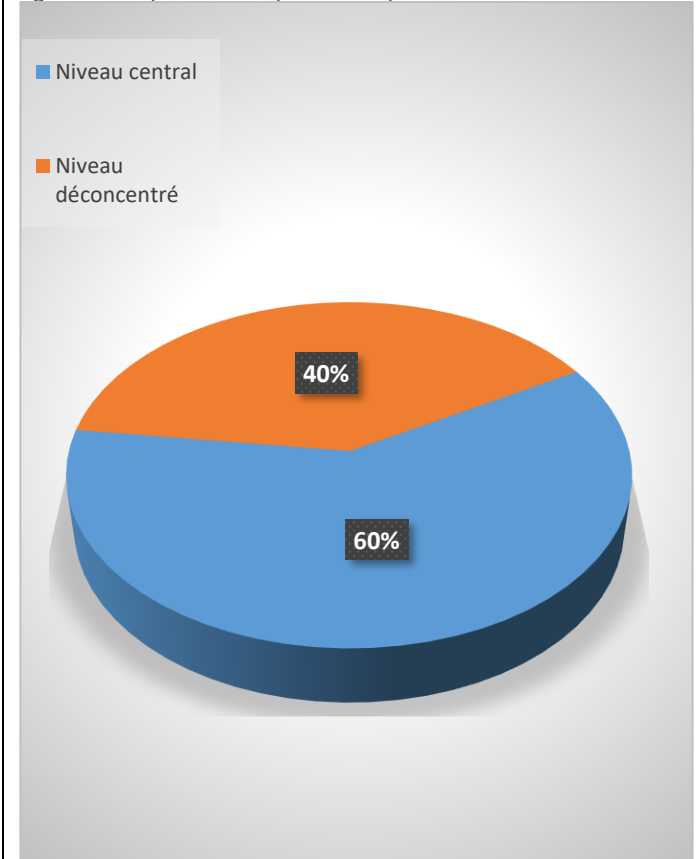
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 5 : Personnel spécifique et non spécifique



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 6 : Répartition du personnel par niveau



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

1.5. Nombre de membres inscrits à l'ordre des Urbanistes

- 44 urbanistes inscrit à l'ordre en 2020 ;
- 16% de femmes inscrites à l'ordre des urbanistes en 2020.

En 2020, l'ordre des urbanistes compte 44 inscrits dont 16% de femmes. Parmi ces inscrits, 1 seul est du secteur public. Entre 2019 et 2020, aucun urbaniste ne s'est inscrit. La quasi-totalité des urbanistes sont de la région du centre.

1.6. Nombre de membres inscrits à l'ordre des architectes

- 173 architectes inscrits en 2018 ;
- 13% architectes femmes.

En 2018, l'ordre des architectes compte 173 inscrits dont 13% de femmes. Parmi ces inscrits, seul 6 sont du secteur public. En 2018, l'ordre a enregistré 13 nouveaux inscrits.

1.7. Agences immobilières

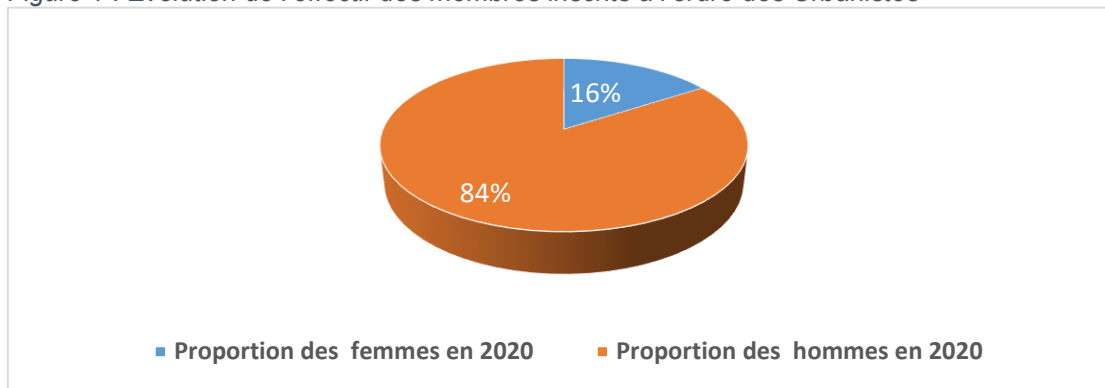
- 583 agences immobilières en 2020 ;
- 463 agences immobilières actives en 2020.

En 2020 on enregistre 583 agences immobilières dont 463 en activité soit 79%. Les régions du Centre et des Hauts Bassins concentrent à elles seules 520 agences de l'ensemble enregistrées soit 89%.

Sur la période 2011-2020, il y a 3 254 agences immobilières qui sont enregistrées dont 2 244 agences actives soit 69%. Sur la même période, la vente/achat de terrains et la location de logement/ bureau sont les deux principales activités exercées par ces agences avec respectivement 48% et 29%.

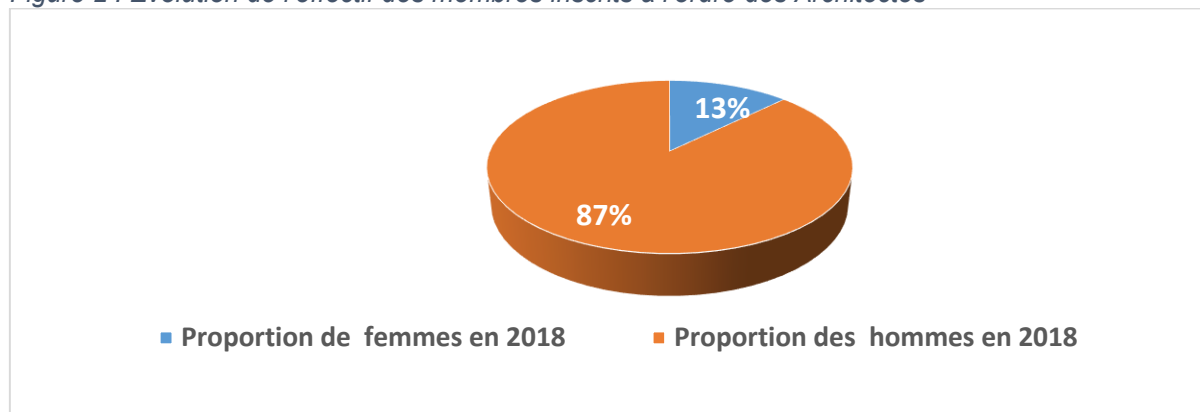
Sur la période 2011-2020, le nombre de sociétés/entreprises de courtiers et d'agences immobilières est de 10 192 avec une moyenne de 1 019 par an. Les régions du Centre et des Hauts Bassins enregistrent 94% de ces sociétés.

Figure 1 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Urbanistes



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 2 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Architectes



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Tableau 1 : Effectif des agences immobilières

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif des agences immobilières	111	147	190	237	281	341	414	470	480	583
Effectif des agences immobilières actives	55	79	106	129	169	227	298	354	364	463
Effectif des agences immobilières non actives	56	68	84	108	112	114	116	116	116	120

Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

2. Les ressources financières

2.1. Les dotations budgétaires du MUHV

- 5,5 milliards FCFA en 2020 ;
- 94,2 milliards de F CFA de cumul du budget entre 2011 et 2020 et un taux d'exécution moyen du budget de 87% ;
- 9,4 milliards de F CFA en moyenne annuelle.

En 2020, la dotation budgétaire du ministère est de 5,5 milliards. C'est une baisse de 33% par rapport à 2019.

Sur la période de 2011 à 2020, le cumul des dotations budgétaires est de 94,2 milliards, soit une dotation moyenne de 9,4 milliards par an.

La dotation financière est conséquente en 2012 (14,9 milliards) et 2014 (14,7 milliards). Les dotations budgétaires baissent depuis 2015 passant de 14,7 milliards en 2014 à 4,3 milliards en 2018. Elles baissent de 2,7 milliards entre 2019 et 2020.

Les performances dans l'exécution du budget s'apprécient à travers le taux d'exécution qui vaut 87% en 2020. Il baisse de 5 points par rapport à l'année précédente.

De 2011 à 2020, le taux d'exécution budgétaire se situe entre 25% et 87%, soit un taux d'exécution budgétaire moyen de 67,4% par an. Le taux d'exécution le plus faible est de 25% réalisé en 2011 tandis que ceux de 2013 et 2019 sont les plus élevés soit 92%. Au cours des trois dernières années, le niveau du taux d'exécution est au-dessus de la moyenne de la période d'étude.

2.2. Les dépenses de personnels

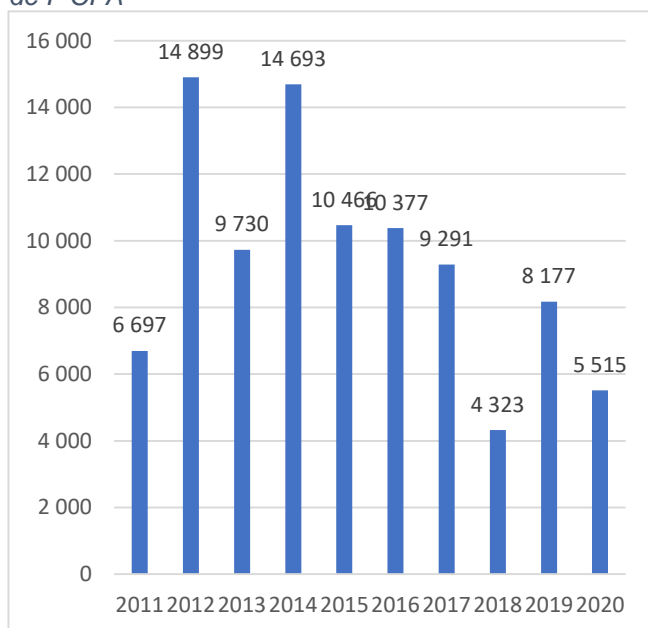
- 1,3 milliard de F CFA en 2020 ;
- 25% de la dotation du ministère en 2020.

En 2020, la dotation en dépenses de personnel est de 1,3 milliards, soit 25% de la dotation globale du ministère. La dotation budgétaire en dépenses de personnel augmente de 2% par rapport à 2019. Le taux d'exécution budgétaire passe de 92% en 2019 à 53% en 2020.

De 2011 à 2020, le cumul des dotations en dépense de personnel s'élève à 9,7 milliards, soit une dotation moyenne annuelle de 971,1 millions.

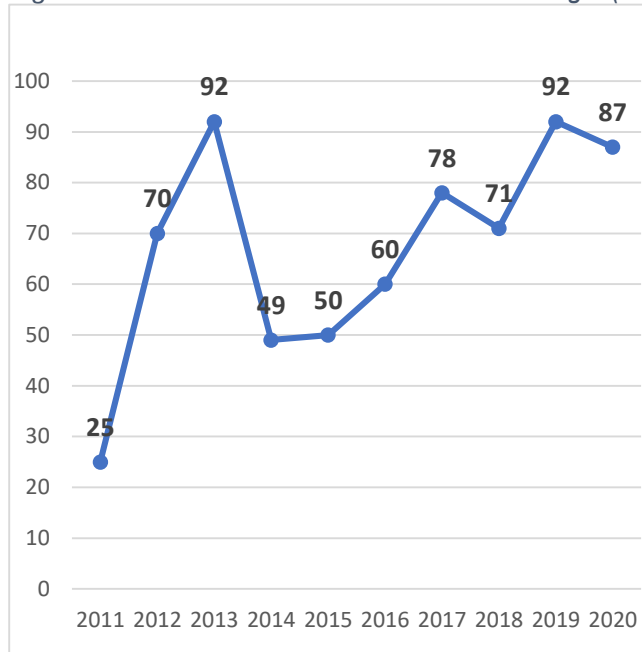
Sur la période 2011-2020, le plus faible taux d'exécution est de 53% enregistré en 2020.

Figure 1 : Evolution des dotations budgétaires en million de F CFA



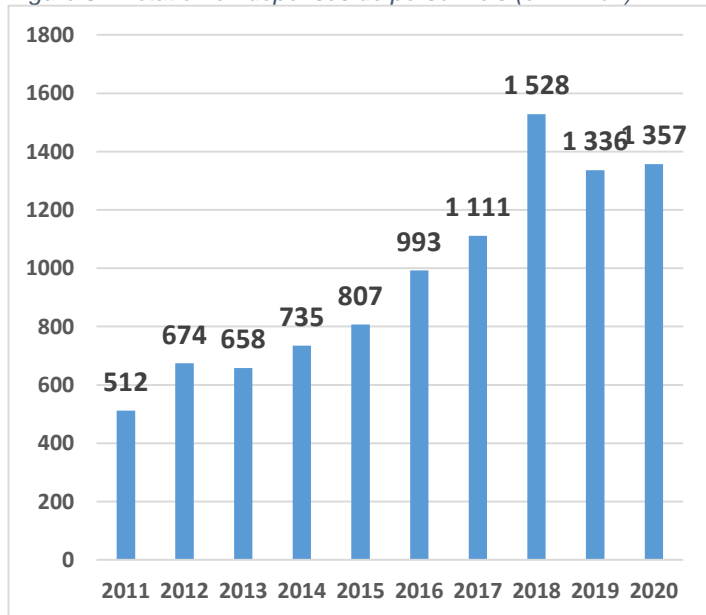
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 2 : Evolution des taux d'exécution du budget (%)



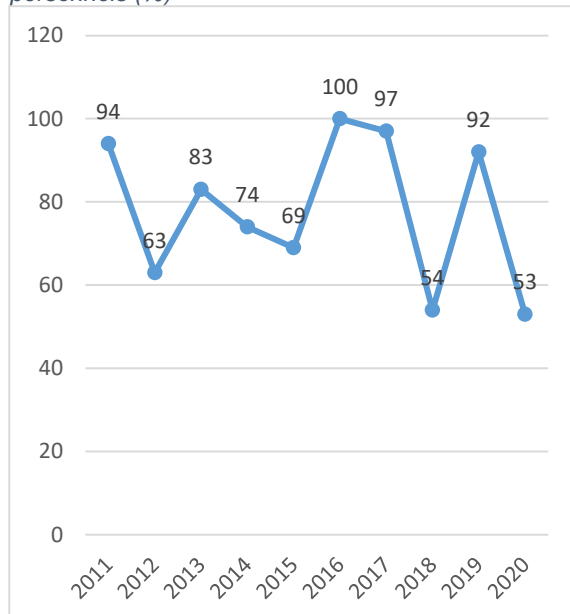
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 3 : Dotation en dépenses de personnels (en million)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 4 : Taux d'exécution des dépenses de personnels (%)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

2.3. Les dépenses de fonctionnement

- 447 millions F CFA en 2020,
- 8% de la dotation budgétaire du ministère en 2020.

En 2020, ces dépenses s'élèvent à 447 millions, soit 8% de la dotation budgétaire. Elles augmentent de 69% par rapport à 2019.

Sur la période de 2011 à 2020, ces dépenses s'élèvent à 3,8 milliards, soit en moyenne 378 millions par an. Le taux d'exécution moyen sur la période est de 92,6%. Il varie entre 77% et 99% sur la période.

2.4. Les dépenses de transferts courants

- 16 millions F CFA en 2020

En 2020, ces dépenses sont de 16 millions, soit 0,3% de la dotation annuelle. Comparativement à 2019, elles sont en baisse de 0,2%.

De 2011 à 2020, le cumul des dépenses est de 260 millions avec une moyenne annuelle de 26 millions. Elles sont totalement exécutées à l'exception des années 2015 (40%), 2017 (0%) et 2018 (46%).

2.5. Les dépenses d'investissement

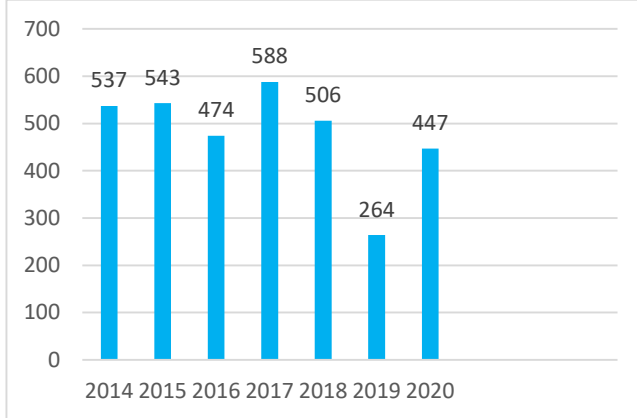
- 3,7 milliards F CFA en 2020 ;
- 67% de la dotation 2020 ;
- Taux d'exécution de 65% en 2020.

En 2020, le budget alloué à ces dépenses est de 3,7 milliards. Il représente 67% du budget annuel. Le taux d'exécution est de 65%, soit une baisse de 6 % par rapport à 2019.

De 2011 à 2020, elles sont de 80 milliards avec une moyenne annuelle de 8 milliards. Les investissements représentent 85% de la dotation globale du ministère sur cette période. Les montants varient entre 3 milliards et 14 milliards.

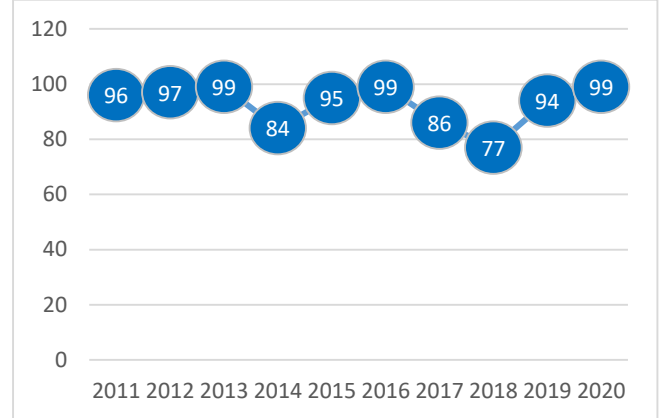
Le taux d'exécution moyen des dépenses d'investissement est de 61%. Il varie de 18% à 79%.

Figure 5 : Les dépenses de fonctionnement (en million)



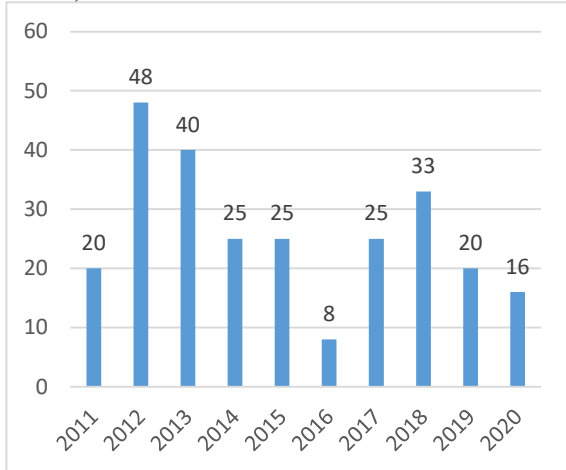
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 6 : Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement



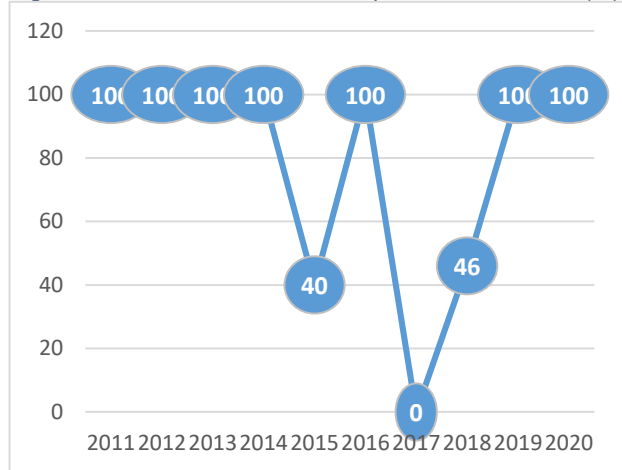
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 7 : Dotations en dépenses de transfert (en million)



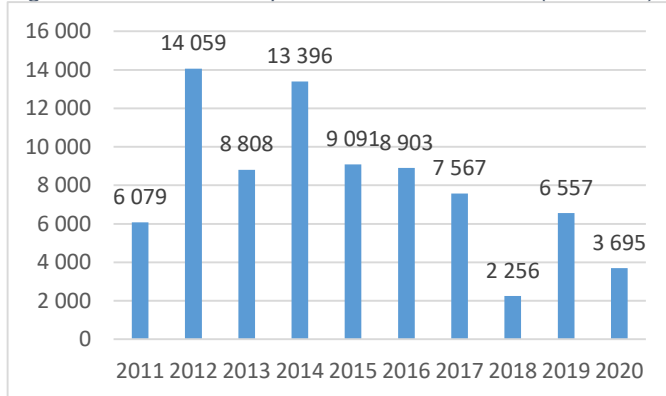
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 8 : Taux d'exécution des dépenses de transfert (%)



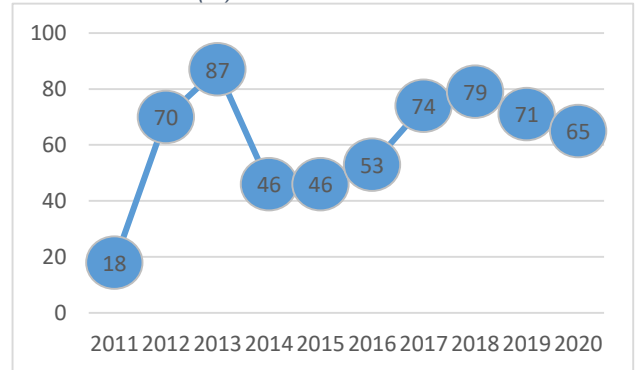
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 9 : Dotation en dépenses d'investissement (en million)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 10 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement (%)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

2.6. La dotation budgétaire par programme

- 48% du budget de 2020 pour le programme « Architecture et construction » ;
- Baisse de la dotation de tous les programmes budgétaires entre 2019 et 2020.

En 2020, le programme « Architecture et construction » bénéficie de la plus forte dotation (2,6 milliard) avec un taux d'exécution de 87%.

De façon générale, les dotations de tous les programmes budgétaires connaissent une baisse allant de 66% pour le programme « Accès aux logements décents » et 22% pour celui du « Pilotage et soutien ».

Le plus faible taux d'exécution du budget en 2020 est celui du programme « Planification et aménagement urbain » tandis que le plus élevé est celui du programme « Pilotage et soutien », soit respectivement 38% et 107%.

3. Les recettes du ministère

3.1. Les recettes globales

- Recouvrement de 501 millions en 2020 ;
- Taux de recouvrement de 88% en 2020 et une moyenne 60,6% sur la période 2011-2020.

En 2020, les recettes globales du ministère sont de 501 millions pour une prévision de 570 millions, soit un taux de recouvrement de 88%.

Le cumul des recettes réalisées sur la période 2011-2020 s'élève à 2,6 milliards. Le taux de recouvrement varie entre 39% et 104%.

3.2. Le recouvrement des recettes par nature

- Les « prestations de la DGAIC » génèrent 31% des recettes en 2020 ;

En 2019, les recettes des prestations de la DGAIC sont de 156 millions sur une prévision de 225 millions, soit un taux de recouvrement de 69%. Ces prestations représentent 31% de l'ensemble des recettes du ministère. Sur les dix dernières années, les recettes de prestations de la DGAIC sont les plus importantes.

Hormis les recettes issues des taxes de viabilisation tributaires des opérations de lotissement de relais cité, l'identification de parcelles est la nature de recette qui contribue le moins au recettes du département en 2020.

4. Les ressources matérielles

- 10 stations totales (kit topographique complet) en 2020 pour les travaux topographiques.
- 43 pick up et 42 motos en 2020.

En 2020, le ministère dispose de 10 stations totales, 43 pick-up et 42 motos. Ces ressources sont inégalement réparties entre les différentes structures si bien que certaines ne disposent pas de matériel essentiel. Pour un effectif de 581 agents, le MUAFH dispose de 491 bureaux et de 280 ordinateurs de bureau, soit un ratio de 5 bureaux pour 6 agents et un ordinateur pour 2 agents.

Figure 11 : Dotation budgétaire par programme (en million)

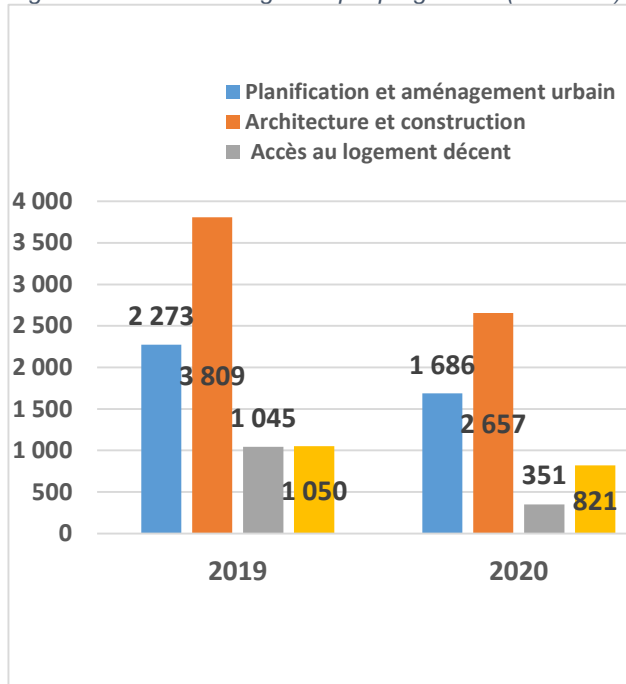


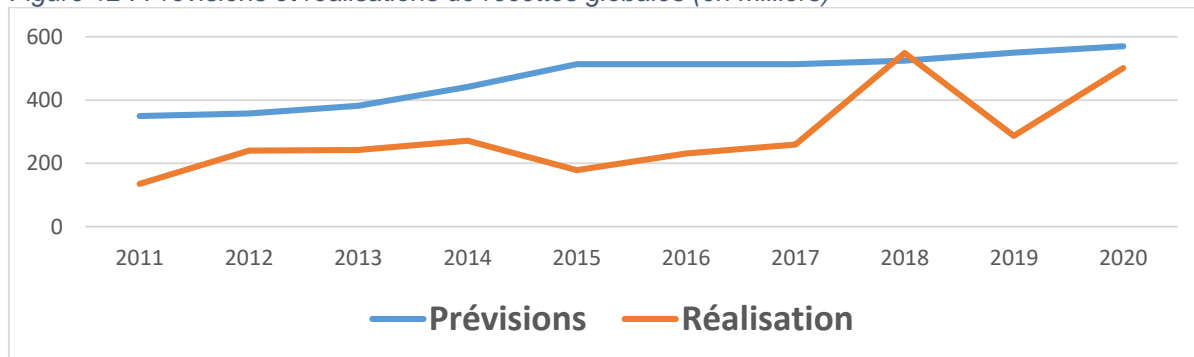
Tableau 2 : Taux d'exécution des dotations budgétaires par programme

Programme	2019	2020
Planification et aménagement urbain	36	38
Architecture et construction	94	87
Accès au logement décent	84	69
Pilotage et soutien	99	107

Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 12 : Prévisions et réalisations de recettes globales (en milliers)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Tableau 3 : Ressources matérielles

ordinateur de bureau	ordinateur portable	imprimante	moto	berline	pickup	station wagon	car	station totale
298	60	238	42	16	43	16	1	10

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

5. Les licences d'affaires délivrées et les actes de construire

5.1. Licences d'affaires

5.1.1. Les agréments techniques en ingénierie du bâtiment

- 23 agréments techniques en ingénierie du bâtiment délivrés en 2020.

Le ministère a délivré 23 agréments techniques en ingénierie du bâtiment en 2020. De 2011 à 2020, le ministère a délivré 191 agréments techniques en ingénierie du bâtiment, soit une moyenne de 19 par an. En 2011, le MUAFH a délivré le moins d'agréments techniques en ingénierie du bâtiment (11) et le plus grand nombre d'agréments délivré est fait en 2020 (23).

5.1.2. Les agréments techniques en urbanisme

- 1 agréments techniques en urbanisme délivrés en 2020 ;
- 16 agréments techniques en urbanisme délivrés de 2011 à 2020.

En 2020, seulement 1 agréments techniques en urbanisme est délivré.

De 2011 à 2020, le ministère a délivré au total 16 agréments techniques en urbanisme, soit en moyenne 1 agrément par an. En 2013 et 2019, le ministère a délivré le plus grand nombre d'agréments techniques en urbanisme soit 4 agréments.

5.1.3. Les agréments techniques en expertise immobilière

- 12 agréments techniques en expertise immobilière délivrés en 2020 ;
- 90 agréments techniques en expertise immobilière délivrés depuis 2011.

En 2020, le ministère a délivré 12 agréments techniques en expertise immobilière. C'est le même nombre d'agréments délivré en 2019.

De 2011 à 2020, le ministère a délivré 90 agréments techniques en expertise immobilière, soit une moyenne de 9 par an. Le plus faible nombre d'agrément délivré est enregistré en 2011 et le plus grand nombre en 2017, soit respectivement 2 et 15.

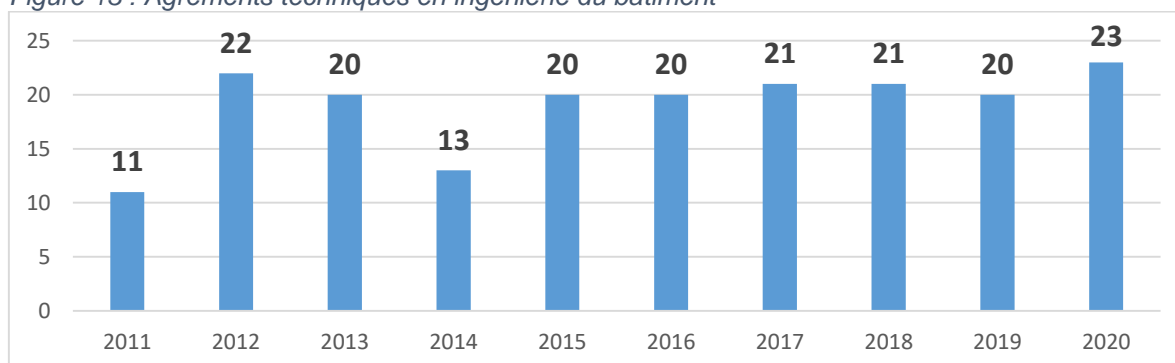
5.1.4. Les agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière

- aucun agrément technique en promotion immobilière délivré en 2020 ;
- 253 agréments techniques en promotion immobilière délivrés en 10 ans.

Le ministère a délivré aucun agrément technique en promotion immobilière en 2020. C'est une baisse de 100% par rapport à 2019 où 17 agréments sont délivrés.

Sur la période 2011-2020, le ministère a délivré 253 agréments techniques en promotion immobilière, soit une moyenne de 25 agréments par an.

Figure 13 : Agréments techniques en ingénierie du bâtiment



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Tableau 4 : Agréments techniques en urbanisme

Types d'agrément	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Urbanisme	2	1	4	0	1	0	3	0	4	1

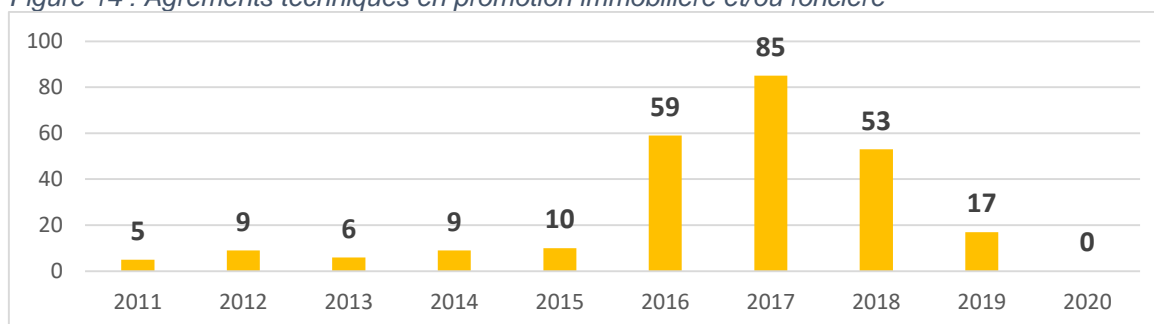
Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Tableau 5 : Agréments techniques en expertise immobilière

Types d'agrément	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Expertises immobilières	2	11	9	5	5	14	15	5	12	12

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 14 : Agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

5.1.5. Les agréments techniques en géomètre expert

- 6 agréments techniques en géomètre expert délivrés en 2020 ;
- 24 agréments techniques en géomètre expert délivrés sur la période 2011-2020.

En 2020, le ministère a délivré 6 agréments techniques en géomètre expert, soit 5 de plus qu'en 2019. En 2011 et 2012, aucun agrément technique en géomètre expert n'est délivré. Sur la période 2011-2020, au total 24 agréments techniques en géomètre expert sont délivrés, soit en moyenne 2 agréments par an.

5.1.6. Les agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte

- 9 agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte délivrés en 2020 ;
- 25 agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte délivrés de 2017 à 2020.

En 2020, le ministère a délivré 9 agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte. C'est 4 agréments de plus qu'en 2019. Sur la période 2017-2020, vingt-cinq agréments techniques sont délivrés. Les agréments délivrés ont lieu uniquement dans la région du Centre entre 2017 et 2020.

5.1.7. Les agréments techniques en bâtiments

- 511 agréments en bâtiment délivrés en 2020 ;
- 1940 agréments en bâtiment délivrés en cinq ans.

En 2020, le Ministère a octroyé 511 agréments en bâtiment. Comparativement à l'année 2019, c'est une progression de 20%.

De 2016 à 2020, le ministère a délivré 1 940 agréments, soit en moyenne 388 agréments par an. La région du centre à elle seule compte 1416 agréments contre 524 pour l'ensemble des autres régions.

Tableau 6 : Agréments techniques en géomètre expert

Types d'agréments	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Géomètre expert	0	0	4	1	3	1	3	5	1	6

Source : Annuaire statistique 2019 du MUAFH

Tableau 7 : Agrément techniques d'exercice de la profession d'architecte par région de provenance

Régions	2017	2018	2019	2020
Centre	6	5		9
Est	0	0		0
Autres régions	0	0		0
total	6	5		9

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Tableau 7 : Agréments techniques en bâtiments par région de provenance

Régions	2016	2017	2018	2019	2020
Boucle du Mouhoun	7	15	8	13	9
Cascades	2	6	10	3	4
Centre	227	245	267	282	395
Centre-Est	6	5	7	16	4
Centre-Nord	3	3	9	10	9
Centre-Ouest	12	11	8	9	13
Centre-Sud	1	2	7	4	3
Est	7	7	5	13	19
Hauts-Bassins	24	24	13	29	23
Nord	8	7	10	18	19
Plateau Central	2	2	1	7	1
Sahel	7	8	11	10	4
Sud-Ouest	1	4	2	11	8
Burkina Faso	307	339	358	425	511

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

5.2. Les actes de construire

5.2.1. Les demandes de permis de construire

- 1 010 demandes en moyenne par an sur la période 2017-2020 ;
- 92% des demandes concernent le permis de catégorie **C** en 2020 ;
- 78% des demandes sont formulées par des hommes en 2020 .

En 2020, le CEFAC a reçu 1 054 demandes de permis de construire, soit 2% de moins qu'en 2019. Aussi, 78% des demandes sont exprimées dans le CEFAC de Ouagadougou.

Par ailleurs, plus de 3/4 des demandes de 2020 sont formulées par les hommes.

Les demandes de permis de catégorie **C** représentent 92% de la demande totale en 2020. Les personnes physiques formulent 93% des demandes exprimées en 2020. En 2020, sur l'ensemble du territoire, les permis sont principalement demandés pour les habitations (77%) et le commerce (17%). Au total, 4040 demandes sont reçues sur la période 2017-2020, soit 1 010 demandes en moyenne de permis par an.

5.2.2. Certificat de conformité

- 1 028 bons de certificats de conformité en 2020 ;
- 12 demandes effectives de certificats de conformité délivrés en 2020.

En 2020, le CEFAC a émis 1 028 bons de certificats de conformité et délivré 12 certificats de conformité. Entre 2011 et 2020, au total 8 002 bons de certificats de conformité sont émis et 69 demandes de certificat délivrés.

6. Les documents de planification

- 2 documents de planification élaborés en 2020.

En 2020, le MUAFH a élaboré 2 documents de planification urbaine. De 2012 à 2020, les documents de planifications urbaines élaborés sont de 31 dont 12 en 2014.

Au total, 22 SDAU et 14 SIU sont élaborés sur la période 2012-2020.

7. Les titres fonciers et les actes divers liés au foncier : Titres de propriété, Bornage de terrain

7.1. Les titres fonciers délivrés

- 720 titres fonciers délivrés en 2015 dont 83% dans la région du Centre ;
- 2 436 titres fonciers délivrés sur la période 2011 à 2015.

En 2015, les services fonciers du Ministère en charge de l'économie délivrent 720 titres fonciers. Pour la même année, la région du centre concentre 83% des titres fonciers délivrés et les Hauts Bassins 9%.

Sur la période 2011-2015, les services délivrent 2 436 titres fonciers, soit une moyenne de 487 titres par an. Le nombre de titres délivrés baisse de façon continue entre 2009 et 2014.

Carte 1 : Répartition des documents de planification élaborés

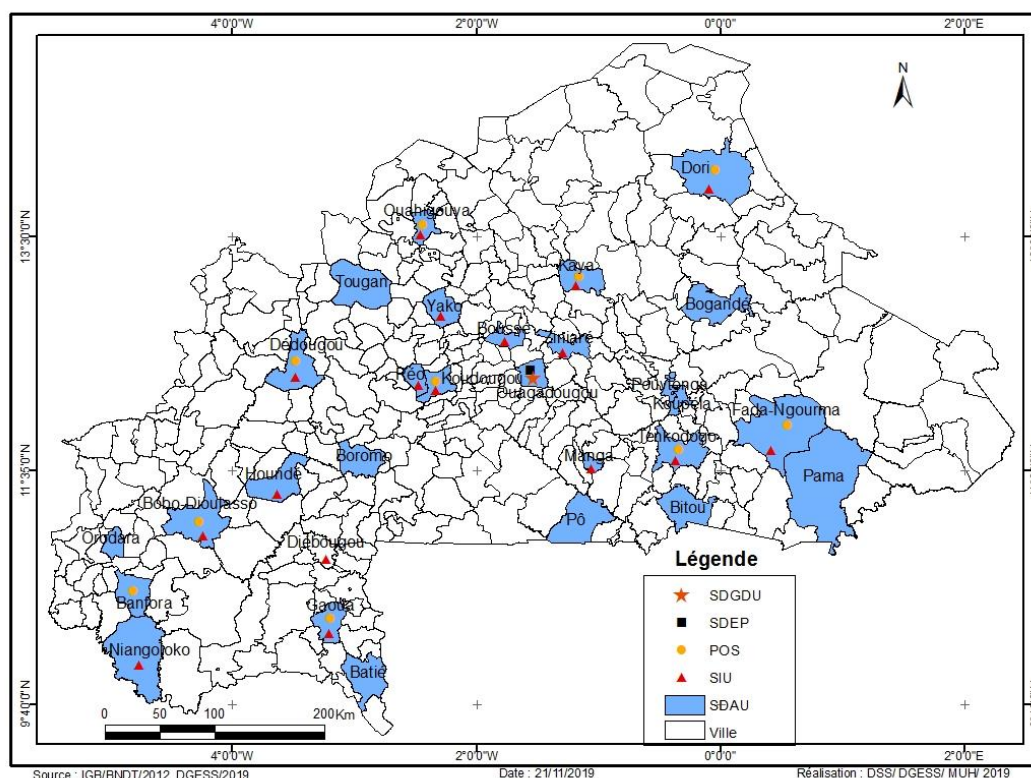
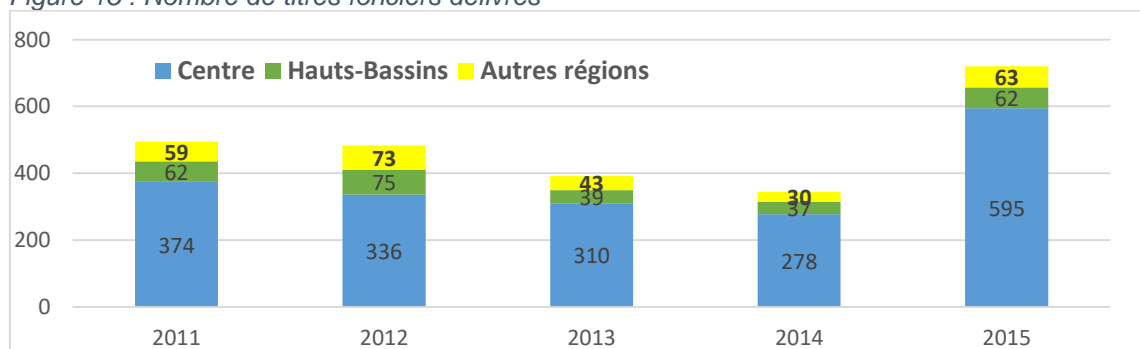


Tableau 8 : situation des documents de planification élaborés

Document	Situation	2012	2014	2017	2018	2019	2020	2011-2020
POS	Elaboré		4	1	0	1	2	9
	En cours				0		0	0
SDAU	Elaboré	12	2	8	0	8	0	22
	En cours				0		0	0
SDDEP	En cours				0		0	0
SDGDU	En cours				0		0	0
SIU	Elaboré	7		5	0	5	0	14
Total		2	2	19	6	0	0	0

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 15 : Nombre de titres fonciers délivrés



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

7.2. Le bornage de terrain

- 210 demandes de bornage enregistrées en 2020 ;
- 98% des demandes de bornage traitées en 2020.

En 2020, les services du MUAFH ont enregistré 210 demandes de bornage, soit une hausse de 89% par rapport à 2019. Les demandes en zone lotie constituent 87% des demandes, soit 183. Par ailleurs, 74% des demandes sont exprimées par les hommes et 9% par les femmes. Parmi les demandeurs de service de bornage, les particuliers sont les plus nombreux en ce sens que leurs demandes représentent 95% des demandes exprimées.

En 2020, sur l'ensemble des dossiers en instance, 98% des demandes de bornage sont traitées, ce qui représente une baisse de 17% par rapport à 2019. Toutes les demandes exprimées pour les zones hors lotissement sont traitées. Ce sont les demandes en zone lotie qui ne sont pas traitées en totalité au cours de la même année.

8. La maîtrise d'ouvrage déléguée

- 02 constructions dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est exécutée par le MUAFH en 2020 ;
- 305 constructions dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est exécutée par le MUAFH sur la période 2011-2020.

En 2020, le MUAFH a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée de 2 construction contre 12 en 2019. L'année 2016 fut exceptionnelle avec 247 constructions dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est exécutée par ACOMOD-B.

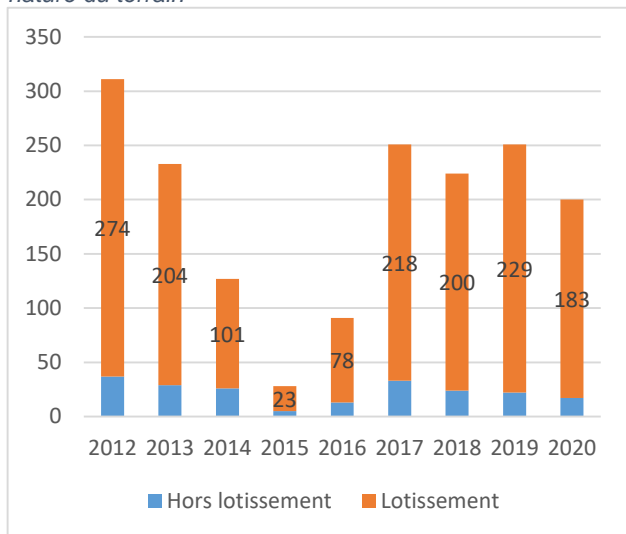
9. Le contrôle de constructions et d'aménagements

- 90% des constructions contrôlées ne possèdent pas un permis de construire en 2020 ;
- 2 087 constructions contrôlées sur la période 2019-2020.

En 2020, le MUAFH a contrôlé 1 514 constructions, soit près du triple qu'en 2019 où 573 constructions ont été contrôlées.

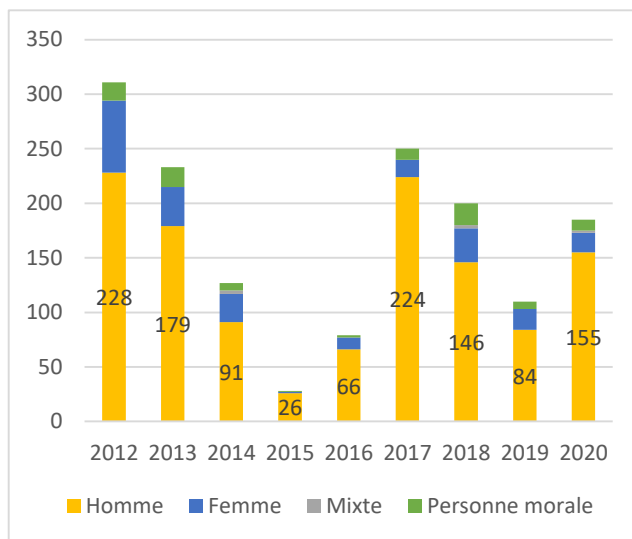
Entre 2019 et 2020, sur un total de 2 087 constructions contrôlées, 451 possèdent un permis de construire, soit 22%.

Figure 16 : Nombre de demandes de bornage selon la nature du terrain



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 17 : Nombre de demandes de bornage selon le genre¹



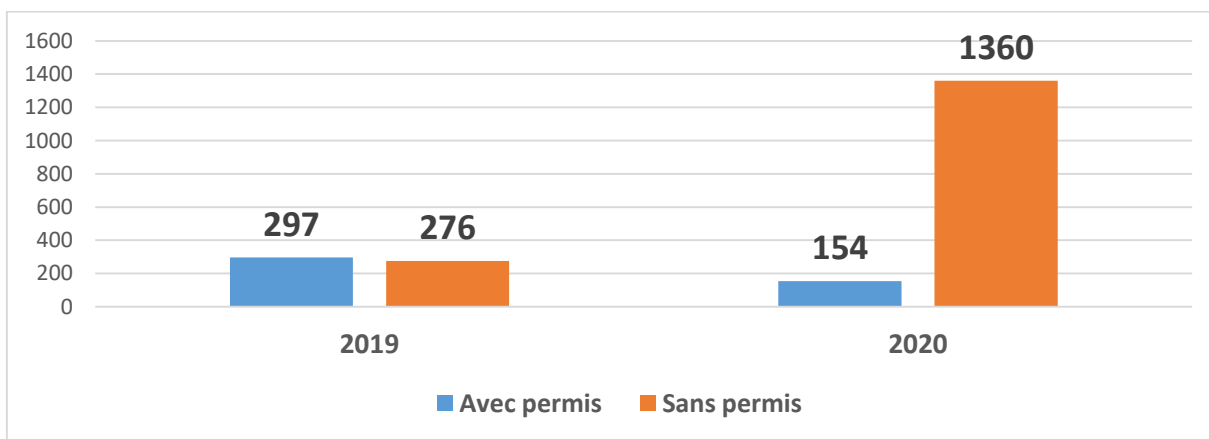
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Tableau 9 : nombre de contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée

Maitre d'ouvrage	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Etat	2	2	6	7	20	247	5	2	12	2	305

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 18 : Nombre de constructions contrôlées suivant le résultat du contrôle



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

¹ Mixte : héritiers, couple

10. Logements

10.1. Construction de logement

- 675 logements construits en 2020 ;

En 2020, ce sont 675 logements qui sont construits en partenariat public privé.

Pour la période de 2011-2020, au total 7 262 logements ont été construits. La contribution de l'Etat est de 439 logements, soit 6%, le CEGECI a construit 1 968 logements, soit 27% et les promoteurs privés pour 4 855 logements, soit 67%.

10.2. Gestion des cités

- 29 cités gérés par CEGECI en 2020 dont 13 dans la région du Centre

En 2020, le CEGECI gère au total 29 cités dont 45% dans la région du Centre. De 2011 à 2020, ce sont 15 cités qui se sont ajoutées.

10.3. Coût du logement

- Coût moyen de logement social 7 500 000 FCFA

Les coûts des logements dont il est question dans ce document sont ceux ayant fait l'objet de convention entre le CEGECI et les promoteurs immobiliers. Excepter le sud-ouest où le cout moyen est de 3 500 000 FCFA, le logement social coûte 7 500 000 FCFA.

11. Le foncier : la demande et les superficies demandées

11.1. La demande de terrains

- 6 329 dossiers de demande de terrain enregistrés en 2019, soit 37% de plus qu'en 2020 ;

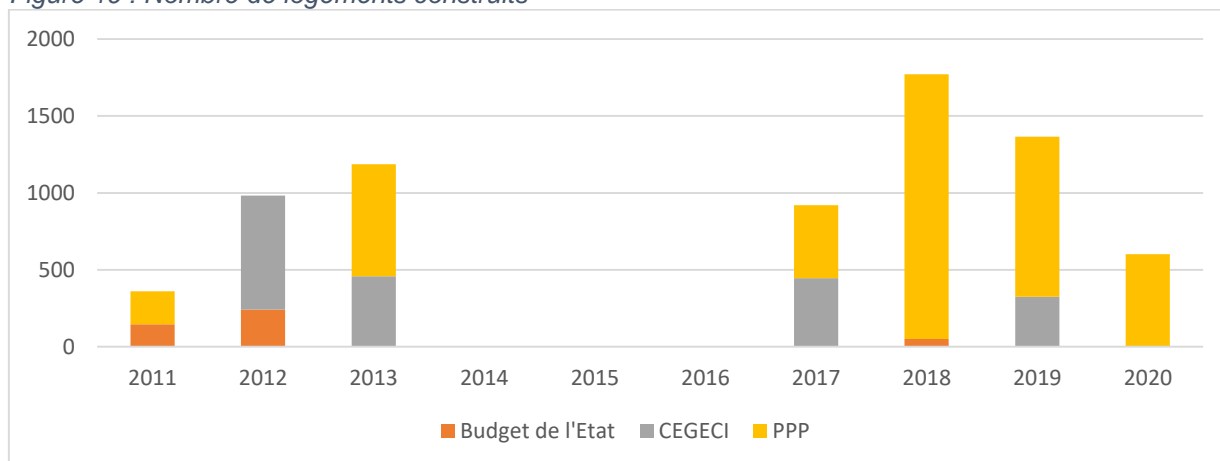
En 2020, les services du MUAFH ont enregistré 6329 dossiers de demande de terrain sur l'ensemble du pays. Ce sont 1715 dossiers de plus qu'en 2019, soit une hausse de 37%. En 2011 et 2015, les services du MUAFH ont reçu moins de demandes de terrains, soit respectivement 924 et 1178. De 2016 à 2018 et de 2019 à 2020, le nombre de demandes de terrain est croissant.

11.2. Les avis portés par les services du MUAFH sur les dossiers de demandes de terrains

- 6 137 dossiers de demande traités en 2020.
- 84% avis favorables.

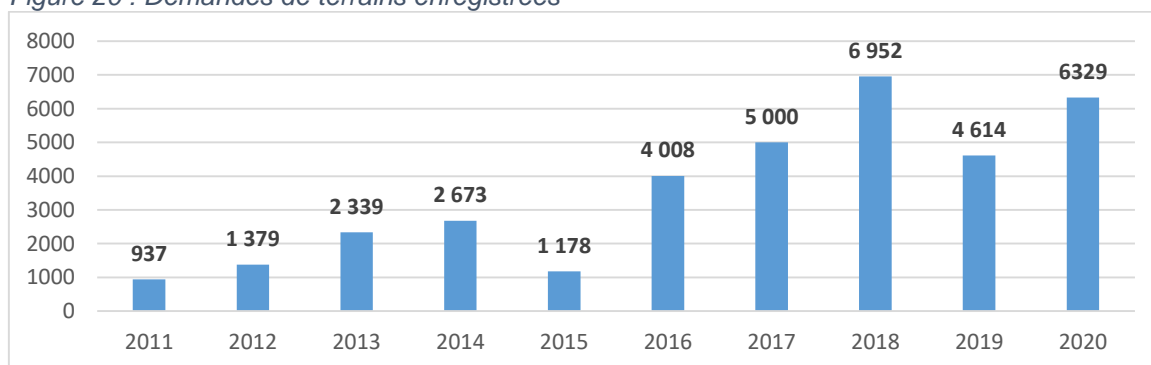
En 2020, sur 6 137 dossiers de demande de terrain traités, 84% reçoivent un avis favorable, soit 27% de plus qu'en 2019.

Figure 19 : Nombre de logements construits



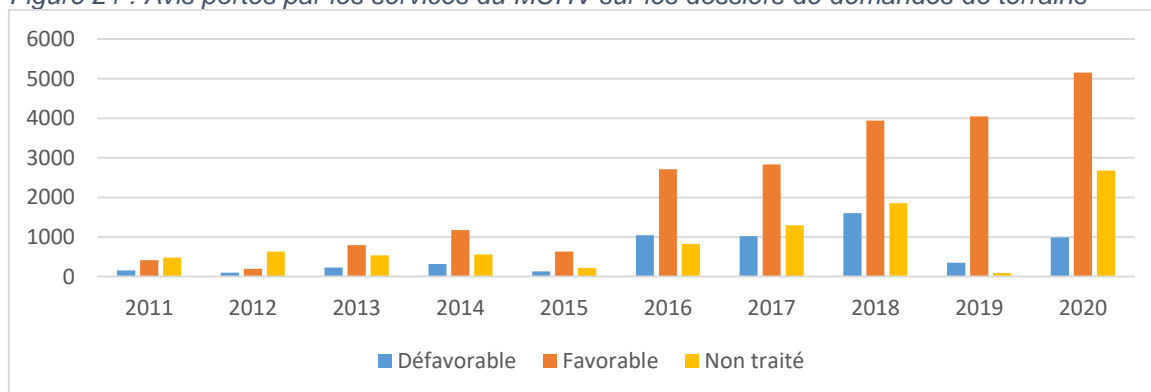
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 20 : Demandes de terrains enregistrées



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 21 : Avis portés par les services du MUHV sur les dossiers de demandes de terrains



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

11.3. Les demandes enregistrées par type de bénéficiaires

- 95% de demandes de particuliers enregistrées en 2020

En 2020, les demandes de terrain exprimées par les particuliers sont de 6 013, soit 95% de la demande totale. Les demandes des ONG/associations, de l'Etat/collectivités territoriales représentent respectivement 3% et 1%.

Sur la période 2011 à 2020, les particuliers expriment 33 834 demandes de terrain, soit 94% de la demande totale. Les proportions des demandes des ONG/associations, de l'Etat/collectivités territoriales sont respectivement de 4% et 1% sur la période.

11.4. Les demandes enregistrées selon la zone

- 4 435 demandes en zone hors lotissement en 2020, soit 70% des demandes ;
- 15 700 demandes de terrain hors lotissement sur la période 2011-2020.

En 2020, les services du MUAFH ont enregistré 1 894 dossiers pour la zone lotie et 4 435 pour les zones hors lotissement. Comparativement à l'année 2019, la demande en zone lotie augmente de 69% et celle en zone hors lotissement de 27%.

Les demandes de terrains croissent de 2016 à 2018 et de 2019 à 2020 avec une accentuation pour les terrains en zone hors lotissement.

11.5. La superficie (ha) demandée par zone et suivant l'avis porté par les services du MUHV

- 10 006 ha demandés et un avis favorable des services du MUAFH pour 5 183 ha en 2020 ;
- 68 286 ha demandés dont 4 630 ha en zone lotie sur la période 2011-2020.

En 2020, sur une demande de terrain totale exprimée de 10 006 ha, les services du MUAFH donnent un avis favorable pour 5 183 ha dont 9 005 ha en zone hors lotissement.

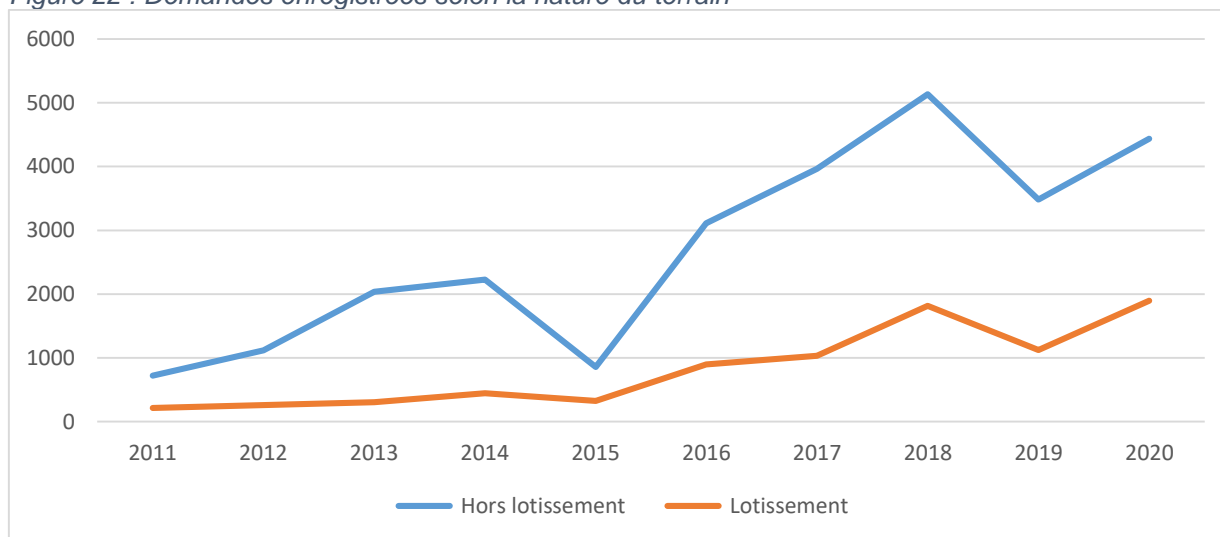
La superficie totale de terrain demandée de 2011 à 2020 est de 68 286 ha avec une superficie moyenne de 6 815 ha par an.

Tableau 10 : Demandes enregistrées par type de bénéficiaires

Type de bénéficiaire	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Autre entreprise	25	20	16	5	2	42	40	39	45	90
Etat/Collectivité	3	29	17	20	7	16	51	47	43	37
Nd	-	-	-	-	-	2	6	11	45	1
ONG/Association	57	72	104	126	48	151	166	219	126	185
Organisme Régionale/Internationale	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Particulier	852	1 258	2 202	2 519	1 120	3 787	4 736	6 634	4 353	6 013
Promoteur immobilier	-	-	-	3	1	9	1	2	2	3
Ensemble	937	1 379	2 339	2 673	1 178	4 008	5 000	6 952	4 614	6 329

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 22 : Demandes enregistrées selon la nature du terrain



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

11.6. Coût du foncier

- 50 000 FCFA le mètre carré pour la zone A, 30 000 FCFA en zone B et 25 000 FCFA en zone C pour les aménagements de la SONATUR.

En 2020 le coût moyen du mètre carré de la zone A est de 50 000 FCFA. En zone B et C il est de 30 000 FCFA et 25 000 FCFA. Par rapport à 2019, le coût du mètre carré de la zone A connaît une hausse de 5 000 FCFA. Le coût du mètre carré des autres zones reste inchangé entre 2019 et 2020.

12. Voirie et réseaux divers

12.1. Voirie

- 108,18 km de routes construites en terre en 2020

En 2020, au total 108,18 km de routes sont construits en terre dans la voirie. Aucune réalisation n'a été faite en route bitumée. Le Plateau central et les Cascades sont les deux régions ayant le plus bénéficié de ces aménagements avec respectivement 57 et 21 km.

12.2. Ouvrages d'assainissement pluvial

En 2020, aucun ouvrage d'assainissement n'est réalisé. Par contre 5,5 km de caniveau sont aménagés en 2019 au Centre (2,5) et dans les Hauts Bassins (3).

13. Etudes et expertises techniques²

13.1. Etudes techniques

- 6 études réalisées par les Directions régionales de l'urbanisme des affaires foncières et de l'habitat.

En 2020, six (6) études sont réalisées dans les directions régionales. Elles ont toutes été réalisées dans les Hauts Bassins.

Sur la période 2011-2020, ce sont au total 73 études qui sont réalisées par les DRUAFH dont 66% pour le compte des particuliers avec une moyenne de 9 études par an.

13.2. Expertises techniques

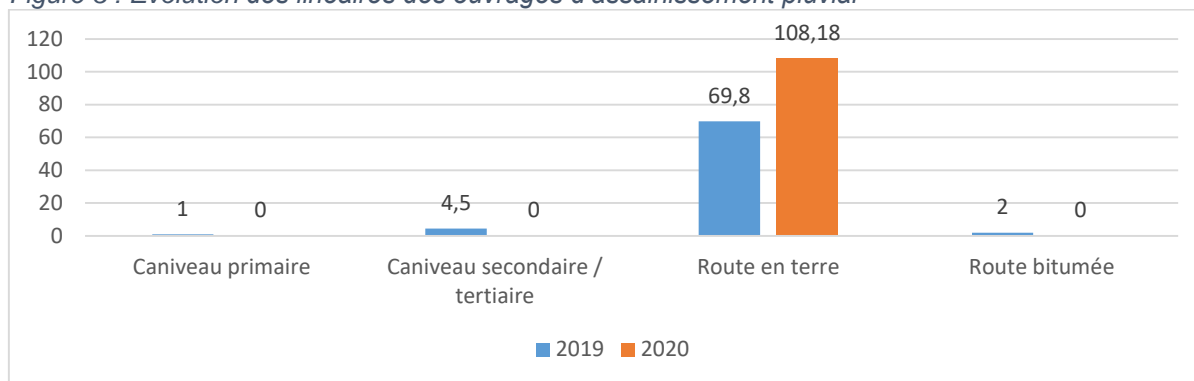
- 221 expertises techniques réalisées par le MUAFH.

En 2020, au total 221 expertises techniques sont réalisées par le ministère dont 144 réalisées dans les directions régionales du Sud-ouest, du Plateau central, du Centre Ouest et du centre Est. Entre 2014 et 2020, ce sont 704 expertises réalisées avec une moyenne de 88 expertises par an.

Sur la période 2014-2020, au total 704 expertises techniques sont réalisées dont 79% pour le compte des particuliers.

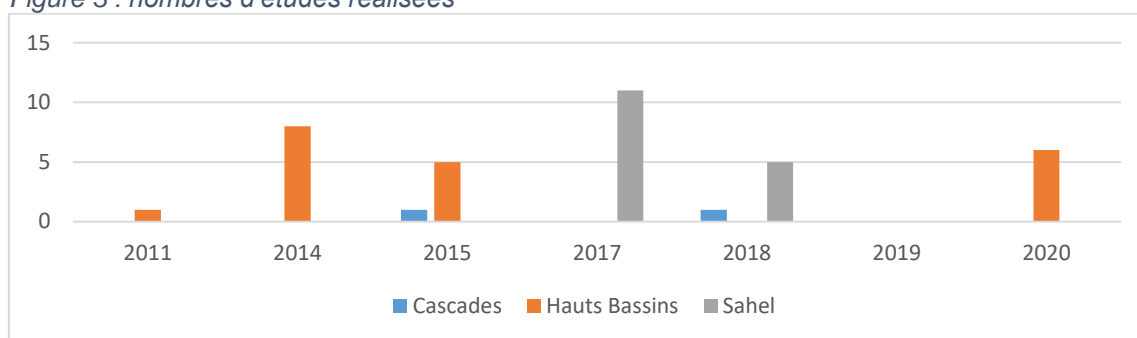
² Ces statistiques ne prennent pas en compte celles de la DGAHC pour non disponibilité des données

Figure 3 : Evolution des linéaires des ouvrages d'assainissement pluvial



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 3 : nombres d'études réalisées



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Tableau : Nombre d'expertises techniques réalisées

Régions	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Nd
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	23	33	25	0
Cascades	0	0	15	4	3	14	16	0
Centre	0	0	0	0	0	2	0	0
Centre Est	1	23	14	27	42	38	36	5
Centre Nord	0	0	0	0	0	25	12	0
Centre Ouest	0	0	0	0	0	29	36	0
Centre-Sud	0	0	1	8	19	18	14	2
Haut-bassins	0	0	0	0	6	3	36	1
Nord	0	0	0	0	0	14	19	0
Plateau Central	1	15	47	27	0	0	36	0
Sahel	0	8	1	1	3	10	0	3
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	5	0
Burkina Faso	2	46	78	67	96	186	221	8

Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

13.3. Expertises immobilières

- 6 expertises immobilières réalisées en 2020.

En 2020, six (6) expertises immobilières sont réalisées. Elles sont réalisées par les DRUAFH des Cascades et des Hauts bassins. Entre 2017 et 2020, au total 71 expertises sont réalisées dont 82% par la DRUAFH des Hauts Bassins. Sur la même période, 83% pour le compte des particuliers.

14. Supervisions et suivi-contrôles³

- 156 supervisions et suivi-contrôles réalisées en 2020.

En 2020, au total 156 supervisions et suivi-contrôles sont réalisées dont 82% par la direction régionale des Hauts Bassins. L'Etat et les Collectivité territoriales à eux seuls ont bénéficié de 154 supervisions suivi-contrôles en 2020. Entre 2017 et 2020, ce sont 179 supervisions et suivi-contrôles qui sont réalisées.

³ Ces statistiques ne prennent pas en compte celles de la DGAIC pour non disponibilité des données

Conclusion

La connaissance des niveaux et tendances des variables clé qui déterminent les besoins en matière d'urbanisme, d'habitat et de construction est en effet fondamentale dans le pilotage des politiques et stratégies de développement. Elle l'est également dans leur formulation.

Le tableau de bord permet de mieux éclairer le contexte, en rendant plus lisible la part de complexité au moyen des indicateurs. C'est un support d'information nécessaire pour prendre des décisions qui vont orienter l'action. Il ne dit pas comment agir mais incite à se poser les bonnes questions dans une dynamique de diagnostic.

Le présent tableau de bord statistique du MUAFH montre qu'en terme de ressources, l'effectif du personnel du MUAFH a plus que doublé entre 2011 et 2020 avec 696 agents au 31 décembre 2020 et le cumul du budget est de 94 milliards de F CFA entre 2011 et 2020 et un taux d'exécution moyen de 67%. Aussi, les régies du MUAFH ont recouvré 501 millions de F CFA en 2020, soit un taux de recouvrement de 88% en 2020.

Le MUAFH a délivré en 2020 (i) 23 agréments techniques en ingénierie du bâtiment, (ii) 1 agréments techniques en urbanisme, (iii) 12 agréments techniques en expertise immobilière, (iv) 0 agréments techniques en promotion immobilière et (v) 6 agrément technique en géomètre expert délivré.

En matière d'actes de construire, 1010 demandes sont enregistrées en moyenne par an sur la période 2017-2020 au niveau du CEFAC avec 1 054 demandes de permis de construire en 2020. Par ailleurs, en 2020, le MUAFH a élaboré 2 document de planification urbaine. De même, entre 2012 et 2020, le MUAFH a élaboré 31 documents de planifications urbaines dont 12 en 2014. Au total, 22 SDAU et 14 SIU sont élaborés sur la période 2012-2020. De plus, le bornage a fait l'objet de 210 demandes enregistrées en 2020. Également, En 2020, 2 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée ont été exécutés par le MUAFH contre un cumul de 305 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée exécutés par le MUAFH sur la période 2011-2020. Autres ces réalisations, le MUAFH a contrôlé 1514 constructions en 2020 et 10% des constructions contrôlées possèdent un permis de construire en 2020. Quant aux volet construction, 620 logements sont construits en partenariat public privé en 2020 et pour la période de 2011-2020, le bilan s'établit à 7189 logements construits. Enfin, l'analyse de la demande de terrain montre que 6329 dossiers de demande de terrain ont été enregistrés en 2020. En terme de superficie, 10 000 ha ont été demandés et un avis favorable des services du MUAFH est accordé pour 5180 ha en 2020. La superficie totale de terrain demandée de 2016 à 2020 est de 58 000 ha.

En définitive, à travers le tableau de bord, on s'aperçoit que les ressources mises à la disposition du MUAFH lui ont permet de mettre en œuvre un certain nombre d'activité ayant concouru à l'atteinte des résultats susmentionnés. Le tableau de bord est un reflet de ce qui se passe ; c'est au responsable de donner du sens à l'information reçue. Par voie de conséquence, des études approfondies s'imposent et la DSS peut les mener pourvu que les ressources nécessaires soient disponibles.

15. Les annexes

15.1. L'équipe de rédaction

Supervision

Nom et prénom	Fonction	Structure	Mail
Yacouba DIE	Secrétaire Général	Ministère de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat (MUAFH)	
Stanislas B. GOUNGOUNGA	Secrétaire Général	Ministère de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat (MUAFH)	goungounga@gmail.com
Adama PAGBELEM	Directeur Général des études et des statistiques sectorielles	DGESS/ MUAFH	
	Depuis juillet 2022		
Hamed dit Patinda Patric LEGA	Directeur Général des études et des statistiques sectorielles	DGESS/ MUAFH	amsolega@yahoo.fr
	juin 2021 - juillet 2022		

Conception : Direction des Statistiques Sectorielles (DSS) / DGESS/ MUAFH

Nom et prénom	Fonction	Structure	Mail
Oumarou SONGRE	Directeur des Statistiques Sectorielles	DGESS/ MUAFH	songr2006@yahoo.fr
Lo TO	Chef de service des systèmes d'information et de la diffusion	DGESS/ MUAFH	tolo6296@gmail.com

Personnes ayant participé à la rédaction

Nom et prénom	Structure	Mail
SOMDA Borgia	Cabinet	borgiasomda@gmail.com
Hamed dit Patinda Patric LEGA	DGESS	amsolega@yahoo.fr
SONGRE Oumarou	DSS/MUAFH	songr2006@yahoo.fr
TO Lo	DGESS	tolo6296@gmail.com
OUEDRAOGO Sid Momahamadi	DGHIC	sidmohamadio@yahoo.fr

ZOUNDI Bibata	DGESS	bibikoutou@gmail.com
TINGNEGRE	Yacouba	tignegrey@gmail.com
SAWADOGO Hamado	DGESS	Hamadosaw75@gmail.com
OUATTARA Logossina	DGESS	ologoss@yahoo.fr
THIOABIANO Joseph	SONATUR	Jothiom7@gmail.com
OUANRE B. Jacob	SAF	ouanre2012@gmail.com
OUEDRAOGO Ahmed Allassane	CEGECI	Ahmedoued1@yahoo.fr
DAMIBA/SEDGA Alizata	DDII	lissetdamiba@gmail.com
DABIRE/OUEDRAOGO Lucie	DRH	lagmzelma@gmail.com
PITROIPA Alice Flore	DGUVT	alicepitroipa@yahoo.fr
SANOUC Chantal	DSI	chantaline14@gmail.com
SAMA/SOME M. Solange	DGESS	solangesama12@yahoo.fr
KI L. François	BCMP	lawanadoinki@gmail.com
OUEDRAOGO Arsène	DGESS	ouedmarsene@gmail.com
TALL Oumar	PNCL	talloumarh@gmail.com
KOANA/DIANDA Namhida Emilie	PS	konaemilie@yahoo.fr
TARNAGDA/BANGRE w. Josephine	DGESS	bangrejosey@gmail.com
TOUHOGOBOU/BAGNAN Olivia	DMP	claudineolivia@yahoo.fr
OUATTARA Douada	DRUAFH-C	Daoudyonwatt86@gmail.com
COMBARY Pagali Yacouba	CEFAC	yacoubapagali@gmail.com
BONZI Christ Bruno	DCRP	christbrunob@yahoo.fr
DAO/OUEDRAOGO Cecile	DGF	Cecileoued8@yahoo.fr
BOLY Saidou	ONC-AC	bolyseidou@hotmail.com
SAWADOGO Léon	DGESS	sawadoleon@gmail.com
OUEDRAOGO Lionel L. Wendkuni	ACOMOD	loicoued@gmail.com

15.2. La définition de concepts

N°	Concept	Définition
1.	Agréments techniques	: Licence d'affaires octroyée à une personne physique ou morale pour exercer une activité
2.	Aménagement foncier	: Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique sur l'ensemble des terres et des biens immeubles ou assimilés.
3.	Aménagement	: Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique d'un espace pour des activités.
4.	Attestation d'attribution de parcelle	: Titre de jouissance provisoire délivré aux personnes physiques ou morales pour l'occupation des terres urbaines et rurales destinées à tout usage. Elle est délivrée à tout usager qui a satisfait au paiement de la taxe de jouissance. Elle est destinée à permettre la demande de permis de construire. Elle est délivrée sur demande volontaire du titulaire de droit de jouissance.
5.	Auto construction	: Action de réaliser une construction par un particulier sur fonds propres, sans ou avec le concours d'un financier. L'auto construction peut être assistée par un constructeur (architecte, ingénieur, technicien ou entrepreneur) : il s'agit de l'auto-construction assistée (source : Politique nationale de développement urbain).
6.	Demande de logement exprimé	: S'entend ici par celle déclarée lors des opérations de souscription. Elle reste donc une partie de la demande potentielle de logement car une grande partie de la demande reste non déclarée lors des opérations de souscription.
7.	Dépenses de fonctionnement	: Ils comprennent les coûts liés à la technologie de l'information, à la gestion des ressources humaines, aux services financiers, à l'approvisionnement, au transport, à la gestion des locaux et des installations, aux services juridiques, aux communications et à la planification des activités. Elles aident les ministères à élaborer les politiques et les programmes et à fournir les services.
8.	Etat de droit réel	: un acte officiel délivré par l'administration publique (Receveur de la publicité foncière) et constatant l'état des droits et obligations immobilières grevant un terrain. Cet acte se présente habituellement en la forme d'un formulaire dûment rempli, authentifié et signé par le receveur.
9.	Etudes architecturales et techniques	: Ce sont des actes qui consistent à concevoir des plans, des détails techniques, des notes de calcul, des documents écrits ainsi que des prescriptions techniques relatives à l'exécution d'un ouvrage.
10.	Habitat	: Aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital (RGPH). Le logement et son environnement, incluant ainsi l'ensemble des services urbains de base (PNH DU)
11.	Expertises immobilières	: Evaluation technique et financière en vue de déterminer le coût des investissements et du terrain ainsi que la conformité technique des ouvrages.
12.	Expertises techniques	: Diagnostique et évaluation technique sommaire en vue de déterminer la conformité technique et la stabilité d'un ouvrage.

13.	Logement décent		Logement réalisé sur la base de normes minimales acceptables d'espace de vie, de durabilité des matériaux de construction, de sécurité, d'éclairage, de salubrité et d'accès facile à l'eau potable.
14.	Logement social		Logement décent offrant un minimum de fonctionnalité, de sécurité, de confort et d'hygiène. Il est produit avec l'appui de l'Etat.
15.	Logement		Local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession si celle-ci en comporte plusieurs, ou se confondant à la concession elle-même, pour servir d'habitation.
16.	Ménage		Ensemble de personnes partageant le même logement et participant à son économie.
17.	Ménage bidonville	de	un ménage dans lequel les habitants souffrent d'une ou plusieurs des « privations du ménage » suivantes : manque d'accès à une source d'eau améliorée, manque d'accès à des installations d'assainissement améliorées, manque de espace de vie suffisant, manque de durabilité du logement et manque de sécurité foncière. (Définition opérationnelle de l'ONU-Habitat)
18.	Ménage ordinaire		Unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent, en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.
19.	Milieu résidence	de	Variable permettant de faire la distinction entre l'urbain et le rural.
20.	Permis construire	de	Document délivré par l'autorité administrative autorisant la réalisation d'une construction
21.	Permis d'exploiter		Titre de jouissance permanent. Il est délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation à des fins lucratives de terres du domaine privé immobilier de l'Etat ou des collectivités territoriales avec possibilité d'aliénation définitive desdites terres dans les conditions déterminées par la présente loi. (Selon l'article 178 de la loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso)
22.	Permis d'habiter	urbain	un titre de jouissance permanent. Il est délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation des terres à usage d'habitation avec possibilité d'aliénation définitive desdites terres dans les conditions déterminées par la présente loi. ». (Selon l'article 178 de la loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso). Le Permis Urbain d'Habiter (PUH) est délivré sur les terrains qui ont satisfait au paiement de la taxe de jouissance et aux conditions de mise en valeur du terrain conformément à sa destination. Il est délivré sur demande volontaire du titulaire de droit de jouissance.
23.	Promotion immobilière		Consiste à réaliser ou faire réaliser les opérations d'urbanisme et d'aménagement définies par le code de l'urbanisme et de la construction au Burkina-Faso : l'édification, l'amélioration, la réhabilitation ou l'extension de construction sur des terrains aménagés
24.	Réserve administrative		Lots ou parcelles de terre prévus par un plan d'occupation des sols ou un schéma ou un plan d'aménagement pour les besoins futurs de l'Etat et des collectivités territoriales.
25.	Réserves foncières		Domaines fonciers constitués par l'autorité publique pour des besoins futurs.

26.	Taux d'attribution	: Le rapport du nombre d'attributaires sur le nombre total de souscripteurs multiplié par 100.
27.	Taux d'urbanisation	: Rapport entre la population qui vit en milieu urbain et la population totale.
28.	Titre foncier	: Titre de propriété délivré aux personnes physiques ou morales désireuses d'acquérir en pleine propriété une terre urbaine ou rurale. Le titre foncier consacre l'aliénation définitive desdites terres au profit du propriétaire dans les conditions déterminées par la loi N°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant la Réorganisation Agraire et Foncière au Burkina. Il est la garantie par excellence en matière de sûreté réelle accordée au créancier pour le recouvrement de sa créance. En outre, le titre foncier est imprescriptible, inattaquable, hypothécable et irrévocable.
29.	Zone d'habitation	: Emplacement de l'habitation en zone lotie ou non lotie.

15.3. La méthodologie

Préparation

L'analyse des attentes et des besoins des utilisateurs, l'évaluation de la pertinence de la mise en œuvre des activités, l'évaluation des conditions de succès et les possibilités qu'offrent les systèmes de gestion et d'information existants ont été les principes directeurs de l'élaboration du document.

Il s'est agi de sélectionner l'information décisionnelle en tenant compte des besoins du ministère et des autres utilisateurs. La disponibilité de l'information reste la condition préalable au maintien d'un indicateur. En ce sens, en se basant sur les informations de l'annuaire statistique du MUAFH et les rapports d'activités du MUAFH, il devient plus aisé de faire le tri des indicateurs et concevoir aisément les tableaux nécessaires. Dans le processus d'élaboration du tableau de bord, les étapes suivantes ont été franchies :

- Sélection de l'information décisionnelle ;

C'est l'étape de l'élaboration de la liste des informations nécessaires. Les indicateurs sont renseignés auprès des structures productrices de données qu'il faut identifier auparavant. C'est le lieu également de prendre les décisions stratégiques de gestion des questions de données manquantes ou incohérentes en vue de palier aux insuffisances constatées sur le terrain de la collecte.

- la rédaction du draft par l'équipe de la Direction des statistiques sectorielles ;

A ce niveau l'élaboration des tableaux et graphiques facilite l'analyse qui fera sortir les éléments saillants et les commentaires utiles à la compréhension des faits décrits. L'analyse se fait par secteurs ou domaines d'activités.

- l'amendement et la validation du document lors d'un atelier ;
- la soumission de la version adoptée à la signature de Monsieur le Ministre.

Les sources d'information

Les informations sont fournies selon leur disponibilité et leur qualité. Elles sont essentiellement issues :

- des grandes enquêtes nationales (RGPH, EDS, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, ..) ;
- des informations administratives auprès des structures du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat (CEGECI, SONATUR, DGAIC, ONC-AC, DGUVT, DGESS, les Directions régionales du MUAFH, ...) ;
- des informations recueillies auprès de plusieurs secteurs ministériels des rapports annuels d'activités du MUAFH ;
- des entretiens avec les structures du MUAFH.

Période couverte par l'étude

L'étude porte sur la période 2011-2020 principalement. Cependant pour, certains indicateurs ou pour des raisons spécifiques, des ouvertures sont faites sur d'autres périodes. En effet, les données structurelles précisant le contexte dans lequel le MUAFH exécute ses missions porte sur des périodes différentes compte tenu de la fréquence de production des statistiques.

Difficultés rencontrées

- Les erreurs résiduelles sont liées à des absences de réponse ou à des situations particulières (fusions, etc.) ;
- La disponibilité des données reste en tout temps le facteur limitant l'extension du choix des indicateurs du tableau de bord : ni les données primaires, ni celles secondaires ne peuvent être disponibilisées dans les délais fixés ;
- La question cruciale de l'édition et de l'impression des documents produits demeure un frein à leur large diffusion ;
- La non prise en charge de la collecte des données reste le goulot d'étranglement majeur ;
- La réticence de certains acteurs et la rétention de l'information constituent un facteur limitant l'expansion des éléments d'analyse à d'autres domaines clé.